

# Niger

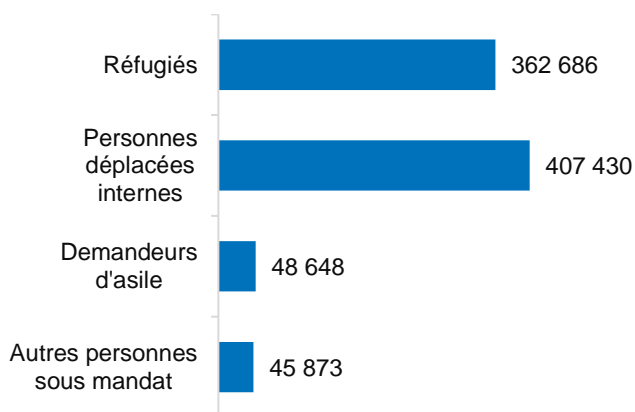
Mai à juin 2024

En juin 2024, la région de Tillabéri a accueilli **un nombre important de demandeurs d'asile burkinabés**. Du 14 au 20 juin 2024, 3 068 personnes (471 ménages) ont fui les attaques de groupes armés non étatiques au Burkina Faso pour se réfugier dans la commune de Téra.

Au 30 juin, il reste **303 évacués de l'ETM (Mécanisme d'Evacuation d'Urgence) au Niger**. Parmi elles, 91 attendent des entretiens ou des décisions de la part des pays de réinstallation ; 57 personnes attendent leur départ vers le Canada et un pour la France.

Le 21 mai, le HCR, en partenariat avec le Gouvernement du Niger, a **lancé la vérification physique des réfugiés urbains** à Niamey. Cette opération vise environ 6 000 personnes. Au 30 juin, 3 607 réfugiés avaient été vérifiés, représentant 60,12 % de la population cible.

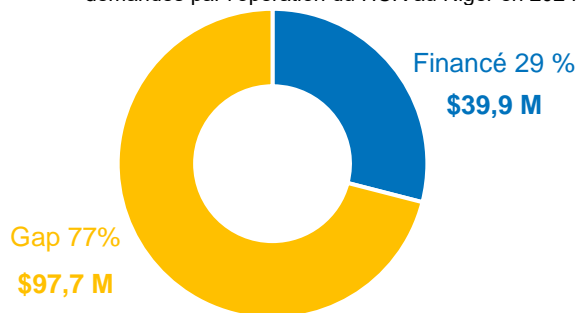
## STATISTIAUE DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT FORCÉ AU 30 JUIN 2024



## FINANCEMENT AU 30 JUIN 2024

**\$137,6 M**

demandés par l'opération du HCR au Niger en 2024



\*Y compris les réfugiés non enregistrés.



Oumarou, réfugié nigérian, cultive du sorgho et des légumes au « village d'opportunité » de Garin Kaka, Maradi. © HCR / Achu Claris Neh Mokom

## Contexte opérationnel

**Malgré les défis sécuritaires, politiques et économiques accentués par le coup d'État de juillet 2023 et les sanctions sévères imposées au Niger, le pays a continué d'accueillir des réfugiés et des demandeurs d'asile en provenance du Nigeria (56 %), du Mali (32 %), du Burkina Faso (8 %) et d'autres pays (4 %).** On dénombre également plus de 407 430 personnes déplacées internes et environ 46 612 individus supplémentaires relevant du mandat du HCR, y compris les retournés nigériens ayant fui des zones de conflit et d'insécurité.

**L'intervention du HCR au Niger se distingue par une approche centrée sur la fourniture de services de protection, d'assistance et de solutions** pour les personnes déplacées de force. Une attention particulière est portée aux groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes ayant des besoins spécifiques, tout en mettant l'accent sur le renforcement des structures communautaires.

**En mai et juin, les opérations du HCR se sont déroulées de manière ininterrompue** sur l'ensemble du territoire, à l'exception des zones désignées comme « zones d'opérations militaires » par le gouvernement, où les activités humanitaires ont été temporairement suspendues. Le HCR et d'autres acteurs humanitaires ont continué de plaider auprès des autorités régionales en faveur d'un assouplissement progressif de ces mesures, afin de garantir que les personnes dans le besoin reçoivent l'assistance nécessaire chaque fois que la situation sécuritaire le permet. Cette approche a permis de minimiser l'impact de ces restrictions sur les opérations humanitaires, bien que la situation sécuritaire reste considérablement difficile, notamment dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Diffa et Maradi.

**Des opérations militaires menées par les forces de défense du Niger ont continué le long des frontières avec le Mali, dans le cadre du récent pacte de sécurité mutuelle signé par le Mali, le Niger et le Burkina Faso.** Il est à craindre que ces opérations, combinées à l'augmentation des activités des groupes terroristes et armés au Mali, ne provoquent plus des mouvements de population vers les localités d'Abala, Tillia, Tassara et Tchintabaraden dans les régions de Tillabéri et Tahoua au Niger.

**Le HCR demeure profondément préoccupé par la situation des individus vulnérables au Niger**, les réfugiés, les déplacés internes et les communautés hôtes affectées par la situation. Malgré la levée des sanctions de la Cédéao, la hausse des prix et la persistance de la fermeture des principaux points d'accès entre le Niger et le Bénin – une des voies cruciales pour l'importation de biens essentiels -- continuent d'affaiblir la résilience globale des populations. À moins d'une avancée significative dans la résolution de la crise politique, **la situation humanitaire risque de devenir alarmante.**

Tout comme l'ensemble des agences des Nations unies au Niger, **le HCR a rétabli ses canaux de communication avec le gouvernement**, engageant des discussions avec les responsables clés des ministères de l'Intérieur, de l'Action humanitaire et de la Justice, à la fois sur le plan technique et stratégique. Cette coopération revêt une importance cruciale pour assurer la continuité fluide des activités humanitaires, faciliter la libre circulation du personnel, des ressources et des finances, et permettre la réalisation de tâches essentielles, telles que la détermination du statut de réfugié.

**Le 20 juin, le HCR Niger a célébré la Journée mondiale du réfugié** avec une série d'événements dans les régions d'accueil des réfugiés du pays. Des activités culturelles et sportives ont été organisées en collaboration avec les réfugiés, les partenaires, les autorités locales et les représentants des ambassades. Le thème de cette année, « Solidarité avec les réfugiés », a mis l'accent sur la compassion, l'amitié et la fraternité envers les réfugiés, qui espèrent un retour dans leur pays d'origine et une nouvelle vie.

## Région de Tillabéri

**Contexte :** au 30 juin 2024, la région de Tillabéri abrite 230 637 personnes déplacées de force, dont 153 400 déplacés internes, 40 685 réfugiés, principalement en provenance du Mali, et 36 552 demandeurs d'asile, principalement en provenance du Burkina Faso.

Depuis l'arrivée des réfugiés maliens à Tillabéri en 2012, le HCR et le gouvernement du Niger ont collaboré activement pour **promouvoir leur inclusion socio-économique au sein des zones et des communautés d'accueil**, en adoptant une **stratégie dite « hors camp »**. Grâce à l'appui des acteurs du développement et aux initiatives d'intégration au sein des communautés locales, les réfugiés maliens et leurs hôtes ont bénéficié d'une gamme variée de services, d'un accès à la terre, au logement, ainsi qu'à de nombreuses opportunités de subsistance. Des améliorations notables ont été apportées aux infrastructures nationales dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'approvisionnement en eau.

Pour **favoriser la coexistence pacifique** entre les différentes communautés, le HCR a facilité des rapprochements en établissant des « zones communes » telles que les banques de céréales des villages, les magasins d'aliments pour le bétail, ainsi que par le biais de la création de divers comités communautaires mixtes.

- Du 14 au 20 juin 2024, **le monitoring de protection a préenregistré 3 068 demandeurs d'asile burkinabés (471 ménages) originaires des provinces de Mira, Sampelga, Titabé, Aligaga 1 et 2, situés dans la région sahélienne du Burkina Faso. Ces déplacements ont été causés par des attaques de groupes armés non étatiques, des menaces et des craintes de persécution. Les ménages nouvellement arrivés se sont installés dans la commune de Téra.**
- En réponse, le HCR a planifié une mission conjointe à Téra avec la Direction régionale de l'État civil pour plaider en faveur de l'acceptation et de la protection de ces demandeurs d'asile nouvellement arrivés. Nombre d'entre eux sont installés dans des maisons et des terrains inoccupés ou hébergés par des familles d'accueils à Téra, ce qui met à rude épreuve les ressources locales et les services sociaux de base. Au 30 juin, un total de 36 552 demandeurs d'asile burkinabés réside à Tillabéri.
- Par ailleurs, le 18 juin, 315 Nigériens (43 ménages) ont été contraints de quitter le village de Tolba sous la menace de groupes armés non étatiques et de se réfugier dans la commune rurale de Torodi.
- Le 13 juin 2024, 871 personnes (138 ménages) ont été forcées de fuir les villages d'Egarew Nbahou, Tondibi, Karkatia, Tinkoubou, Ingari, Wanzarbé, Tessi Bellah, Gdago, Dolbel et Boungo pour se réfugier dans la ville de Bankilaré.
- L'exercice de vérification biométrique ciblant les réfugiés maliens dans la région a été finalisé le 31 mai. Au total, 14 662 personnes ont été enregistrées dans le département d'Abala.
- Pour renforcer leur résilience et leur permettre de reconstituer leur cheptel, le HCR a distribué des caprins à 45 ménages réfugiés vivant à Ouallam le 22 mai 2024. Les bénéficiaires ont chacun reçu deux chèvres et 50 kg de son de blé.



Photos de famille de participants lors de la formation sur la protection internationale dans le contexte des mouvements mixtes © UNHCR.

Du 20 au 21 mai 2024, le bureau HCR de Tillabéri a organisé une formation sur la protection internationale dans le contexte des mouvements mixtes aux frontières. Cette formation était destinée à 30 gardes-frontières (police et autres forces de défense et de sécurité) et quatre directeurs départementaux de la région.



## Région de Tahoua

**Contexte :** la région de Tahoua se distingue par la présence de réfugiés venant du Mali dans sa partie nord, et au sud, par celle de réfugiés en provenance du Nigéria (Etats de Zamfara, Sokoto et Kebbi) et de ressortissants nigériens résidant auparavant au Mali, contraints de fuir vers leur pays d'origine. **Au 30 juin 2024, la région de Tahoua comptait 201 181 personnes déplacées de force, dont 77 203 personnes déplacées internes, 113 742 réfugiés et 10 236 autres personnes, principalement des retournés.**

En raison de l'insécurité persistante le long de la frontière avec le Mali, notamment dans la zone de Ménaka, de nouveaux réfugiés ont été enregistrés au cours des derniers mois dans les localités de Tchintabaraden, Telemcess et Tillia. Par ailleurs, **le département de Madaoua, situé à la frontière avec le Nigéria, continue d'accueillir des demandeurs d'asile en provenance du Nigéria** (État de Sokoto) en raison des incursions répétées de groupes armés non étatiques dans les villages frontaliers.

- En juin, l'activité de **récupération des terres dégradées** du site de Tchintabaraden a mobilisé 220 bénéficiaires, dont 200 réfugiés et 20 personnes autochtones. Ces personnes ont réalisé 16 500 demi-lunes sur 50 ha. En moyenne, chaque individu a construit trois demi-lunes par jour, faisant preuve d'une implication significative et d'un effort collectif pour lutter contre la dégradation des terres. Cette activité a non seulement permis de revitaliser des terres dégradées, mais aussi de renforcer la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés locales.
- Début juin, à Madaoua, ADES a organisé un **atelier de renforcement des capacités pour 25 membres des comités de gestion scolaire** de 12 villages accueillant des réfugiés sur la lutte contre les violences basées sur le genre ainsi que sur le rôle et les responsabilités des participants.
- Pour prévenir les conflits entre les populations autochtones et les personnes sous mandat du HCR, ainsi qu'entre agriculteurs et éleveurs, le partenaire du HCR, CIAUD, a mené **une séance de sensibilisation sur la cohabitation pacifique** à Madaoua le 10 juin 2024. Cette activité a réuni 71 participants. Cette activité a touché 71 personnes, dont 26 hommes, 17 femmes, 23 filles et 5 garçons. Pour rappel, les bagarres entre éleveurs et agriculteurs dans ces zones, également habitées par des réfugiés, sont fréquentes, surtout pendant la saison des pluies. Cependant, pour l'instant, les relations entre les réfugiés, les retournés et les communautés d'accueil sont généralement satisfaisantes.
- Le vendredi 21 juin 2024, le bureau du HCR de Tahoua a organisé à Illela une cérémonie officielle pour la remise des certificats de nationalité à 126 élèves ayant bénéficié d'une audience foraine en 2023. Pour rappel, en 2023, un total de 785 enfants menacés d'apatridie ont bénéficié de jugements déclaratifs de naissance suite à une session d'audition organisée par le HCR et son partenaire CIAUD en collaboration avec le Tribunal de première instance d'Illela, la Direction régionale de l'état civil, de la migration et des réfugiés de Tahoua, la Direction départementale de l'état civil et la Mairie de la commune urbaine d'Illela.



Photo de famille prise lors de la cérémonie de remise officielle de 126 certificats de nationalité à des enfants à risque d'apatridie à Illela dans la région de Tahoua. HCR

- Le partenaire ADKOUL a mené des activités visant à améliorer la gestion des ressources naturelles pour les personnes déplacées sur les sites d'accueil des réfugiés à Bangui, département de Madaoua. L'objectif de ces activités est de provoquer un changement durable dans les comportements et les attitudes à l'égard de la protection, grâce à des **sessions d'information et de sensibilisation des communautés, ainsi qu'à la promotion d'initiatives locales de reboisement**. En tout, 121 personnes ont participé à ces séances.
- Pendant les 25 jours d'activité, du 15 mai au 8 juin 2024, **16 500 demi-lunes ont été construites par 220 personnes (réfugiés et locaux)**. La facilitation technique du travail a été assurée par des pointeurs et des traceurs, et le suivi a été effectué par l'équipe de l'ONG et les membres du comité de l'environnement, sous la supervision du service départemental de l'environnement. Huit villages/sites participent à l'opération : Doukoudoukou, Doukoudoukou Projet, Rézi, Zongon talha, Zakin Ruwa, Leymi, Zongon Issa et Guidan Idi Agawane.
- Du 27 au 31 mai 2024, le HCR et son partenaire ADES ont organisé une série de **formations sur la prise en charge psychosociale pour 102 enseignants** des écoles de Tchintabaraden et de Bangui dans la région de Tahoua. L'objectif de cette formation est de créer des environnements éducatifs inclusifs et bienveillants.
- Au cours de la première semaine de mai, le partenaire INTERSOS a organisé un **atelier de renforcement des capacités pour les membres des comités de protection de l'enfance** des villages de Jataka et Bangui. L'objectif de l'atelier était de renforcer les capacités des membres de ces structures communautaires en termes de rôle et de responsabilités, mais aussi et surtout de faciliter l'identification, l'orientation et la gestion des cas de protection identifiés au niveau communautaire. Au cours de l'atelier, les participants ont été équipés pour traiter plusieurs questions de protection, notamment **la violence basée sur le genre et ses typologies, la protection communautaire dans le contexte de la prévention et de la médiation**, et l'inclusion et l'implication des personnes ayant des besoins spéciaux dans la prise de décision au niveau communautaire.
- En début mai, le HCR a organisé une session de formation sur les **techniques innovantes d'agriculture pluviale** pour 24 bénéficiaires, dont 12 réfugiés, 8 personnes locales et 4 propriétaires terriens. Trois thèmes ont été abordés, suivis de sessions pratiques. Tout d'abord, les techniques de compostage traditionnel (démonstration pratique du compostage traditionnel à décomposition rapide), les techniques de maraîchage (entretien des pépinières et préparation des planches maraîchères) ; puis la production de bio-pesticides à base de piment et de feuilles de nem. Enfin, les techniques de semis et l'application d'engrais chimiques micro-dosés (NPK, urée et DAP). En outre, 24 bénéficiaires ont reçu un appui en matériel et intrants agricoles (12 sacs d'engrais NPK, 168 kg de semences de mil, 72 kg de semences de niébé, 48 sachets de fongicide, 5 litres de pesticides EC et 02 pulvérisateurs).

## Région de Diffa

**Contexte** : depuis 2013, la région de Diffa a été le lieu d'accueil des réfugiés nigériens fuyant les violences terroristes dans les états du nord-est du Nigéria. Au 30 juin, **la région abritait 319 322 personnes en situation de déplacement forcé**, comprenant 128 163 réfugiés, 186 042 personnes déplacées internes, 36 085 Nigériens résidants au Nigéria et forcés de fuir vers leur pays d'origine, et 9 117 demandeurs d'asile. Bon nombre de ces individus ont connu des déplacements répétés et la majorité résident dans des sites informels ou au sein de communautés d'accueil.

Les réfugiés en provenance du Nigéria continuent d'affluer vers le camp de Sayam Forage, ainsi que vers d'autres sites d'accueil de la région, à la recherche de meilleures conditions de vie et de sécurité. Au total, **le camp de Sayam Forage, le seul camp de réfugiés au Niger, abrite actuellement 31 979 personnes**.

La situation sécuritaire au Niger reste volatile. À Diffa, pour la cinquième fois depuis le 5 avril 2024, l'autoroute principale entre Maine Soroa et Diffa a été le théâtre d'un car-jacking qui a fait quatre morts. Cet

incident, qui a touché une mission des services techniques du gouvernement, porte à huit le nombre de véhicules à quatre roues saisis par des groupes armés non étatiques dans la région de Diffa depuis janvier, avec un bilan global de huit personnes tuées et huit blessées. Les autorités de Diffa ont ensuite imposé une interdiction stricte sur la circulation de tous les véhicules à quatre roues (appartenant aux services de l'État, aux agences de l'ONU et à d'autres projets spéciaux) sur ce tronçon de route sans une escorte armée. Cette mesure limite encore davantage la mobilité et l'accès des agences humanitaires qui fournissent une aide vitale aux personnes déplacées de force et aux communautés d'accueil vulnérables dans les zones de conflit.

- Le HCR et d'autres acteurs de la protection ont continué à mener des activités telles que la **protection communautaire**, les références, les entretiens pour la réinstallation, le profilage, l'enregistrement et la documentation, l'identification et le soutien aux individus ayant des besoins spécifiques, la protection des individus et des groupes contre la violence basée sur le genre, les abus et l'exploitation sexuels, ainsi que la protection des enfants. Le HCR continue également à fournir une **assistance multisectorielle aux réfugiés du camp de Sayam Forage**, comme l'accès à l'éducation, aux services de santé, à l'eau potable et aux installations sanitaires, ainsi que la promotion des moyens de subsistance.
- Grâce à un partenariat avec le ministère de la Santé publique, le HCR et son partenaire APBE fournissent une **assistance en matière de soins de santé primaires, y compris la santé reproductive** et le VIH/SIDA, à toutes les personnes déplacées de force dans la région de Diffa. En mai et juin, 5 879 réfugiés ont bénéficié de consultations médicales et 34 d'entre eux ont été évacués vers les structures sanitaires des hôpitaux régionaux.
- Le 24 juin 2024, le HCR a reçu de l'ONG WHH une donation de **7,5 tonnes de semences pour les réfugiés du camp de Sayam**. Le 25 juin, en collaboration avec RET-Germany et l'ONG APBE, le HCR a organisé une distribution de celles-ci pour 300 ménages du camp. Chaque ménage a reçu un kit comprenant 10 kg de semences de mil, 10 kg de semences de sorgho, et 5 kg de semences de niébé.
- Le samedi 8 juin 2024, le HCR a participé à un exercice simulant l'activation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ainsi que **l'évacuation et l'utilisation d'un centre d'accueil et de rassemblement des victimes des inondations** (personnes déplacées et invités) à la Direction Régionale de la Protection Civile. L'objectif était d'évaluer l'efficacité du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en cas d'évacuation d'urgence de la population, de tester la mise en place et l'utilisation d'un centre d'accueil et de regroupement (CARE), et de vérifier la coordination entre les différents acteurs impliqués dans l'exercice (Mairie de Diffa, Préfecture, Protection Civile, MAH, Agences des Nations Unies, ONG). Cette activité s'est déroulée en présence du Gouverneur de la région, avec la participation des services techniques, des autorités locales et coutumières, des ONG et des agences des Nations Unies, dont le HCR.
- Au début du mois de juin, **30 enseignants du primaire et 10 membres de structures participatives ont été formés à l'encadrement des élèves à l'école**. La formation a été facilitée par la direction régionale de l'éducation nationale, en présence du partenaire ADES et du HCR.
- Le 31 mai, une délégation **nigériane s'est rendue à Diffa pour rencontrer le Gouverneur**. L'objectif de cette visite était de préparer le retour des réfugiés nigériens actuellement à Bosso vers Malam Fatori. Au moins 7 384 réfugiés nigériens (2 086 ménages) ont trouvé refuge à Bosso, situé à environ 3 kilomètres de la frontière.

## Région de Maradi

**Contexte** : depuis plus de quatre ans, le conflit dans le nord-ouest du Nigéria a contraint **79 777 Nigériens à fuir vers la région de Maradi**. De plus, les incursions répétées de bandes armées sur le territoire nigérien ont entraîné **le déplacement interne de 16 604 personnes**. Des bandes criminelles armées opèrent régulièrement des deux côtés de la frontière, ciblant principalement des agriculteurs et des éleveurs, et procédant à des enlèvements contre rançon. Au 30 juin 2024, la région de Maradi comptait environ 96 381 personnes déplacées de force.

**La réponse du HCR à Maradi consiste à aider les réfugiés qui le souhaitent à se relocaliser à une distance plus sûre de la frontière, tout en apportant une assistance aux communautés d'accueil afin de soulager la pression résultant de forte présence.** Des sites ont été aménagés dans les villages voisins, offrant divers services aux réfugiés et aux communautés d'accueil, notamment un accès renforcé à l'eau, aux soins de santé, à l'éducation et à des services de protection. Ces implantations ont été désignées comme villages d'opportunité. Au total, il en existe trois dans la région de Maradi, situés près des villages de Chadakori, Dan Dadjé Makaou et Garin Kaka.

- Le 28 juin 2024, l'équipe des moyens de subsistance du bureau du HCR de Maradi a distribué 320 sacs de 50 kg d'engrais, soit 16 tonnes, à 160 ménages (120 réfugiés et 40 hôtes). Cette aide vise à améliorer le rendement agricole. Par ailleurs, l'équipe a profité de l'occasion pour sensibiliser les bénéficiaires sur l'utilisation optimale des engrais, recommandant l'application complète sur un hectare pour atteindre un rendement de 1,5 à 2 tonnes par hectare.
- Le 11 juin 2024, le HCR et son partenaire CIAUD ont lancé la distribution de semences améliorées, d'engrais et de fongicides à Chadakori, dans le cadre du soutien à l'agriculture pluviale. En tout, 1 000 sachets de fongicides, 50 tonnes d'engrais NPK et urée, ainsi que 9,73 tonnes de semences améliorées ont été distribués à 500 bénéficiaires, dont 410 dans le département de Guidan Roumdji et 90 dans le département de Madarounfa.
- Du 25 au 27 juin 2024, le **HCR et le HCDH ont organisé à Maradi un atelier de formation pour les organisations de la société civile et les acteurs judiciaires** sur les mesures de protection des victimes et témoins de violations des droits de l'homme. Cet atelier avait pour but de développer les capacités des acteurs nationaux et de favoriser le partage de bonnes pratiques.
- Dans le cadre de la prévention des actes d'exploitation et d'abus sexuels, RET Germany, avec le soutien du HCR, a formé 84 membres des comités de protection des villages de Garin Kaka et Chadakori les 4 et 5 juin 2024. Cette formation a permis de renforcer les mécanismes communautaires de protection et de promouvoir une politique de « tolérance zéro » face aux inconduites sexuelles.
- Le 30 mai 2024, le HCR, ses partenaires et la Commission nationale d'éligibilité ont mené une mission conjointe d'évaluation rapide dans le département de Guidan Roumdji. Cette mission, basée sur les rapports et les données de préenregistrement **des autorités locales, a concerné environ 2 555 réfugiés nigériens** (542 ménages) et 437 déplacés internes (91 ménages) dans six villages (Basira, Intika, Soulou, Tsayin Nadaka, Malamai et Dagon Gaou) ayant fui huit villages de l'État de Sokoto à la suite d'attaques de groupes armés non étatiques. L'évaluation rapide a révélé des besoins critiques en matière d'abris, de WASH et de sécurité. Le HCR, en partenariat avec les autorités locales, prévoit un enregistrement de niveau 1 pour les nouveaux arrivants à partir du 11 juin.
- Afin d'améliorer l'accès à des soins de santé de qualité, le HCR, son partenaire APBE et le district sanitaire de Guidan Roumdji ont organisé des **cliniques mobiles** du 13 au 18 mai dans trois villages accueillant des réfugiés : Batchaka, Kataré Moussa et Guidan Alkali. Les cliniques ont fourni des consultations et des traitements gratuits à 491 réfugiés et membres de la communauté d'accueil, dont cinq ont été orientés vers des centres de santé secondaires et tertiaires. En outre, 323 enfants ont été vaccinés dans le cadre du **programme de vaccination élargi**, et 77 femmes ont bénéficié de consultations prénatales. Des séances de sensibilisation à la santé et à la nutrition ont également été organisées pour prévenir la malnutrition, notamment chez les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes.
- Du 10 au 16 mai 2024, le HCR et ses partenaires ont identifié et documenté 154 personnes (27 hommes, 35 femmes, 47 filles et 45 garçons), soit 31 ménages, en tant que demandeurs d'asile potentiels fuyant les attaques de bandits armés au Nigeria. Ces personnes, qui ont quitté leurs villages d'origine dans les États de Katsina et de Zamfara, se sont installées dans des villages des communes de Dan Madarounfa et de Chadakori.



## Agadez

**Contexte** : le Niger est le théâtre de mouvements mixtes, y compris des flux migratoires en direction de la Méditerranée et de l'Europe, ainsi que des personnes fuyant la Libye ou expulsées d'Algérie. **En juin 2024, les déplacements forcés de population vers la région d'Agadez ont continué**, exerçant une pression énorme sur les ressources des communautés hôtes, notamment dans la ville frontalière d'Assamaka, qui continue de recevoir des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés. Au 30 juin 2024, environ 2 916 réfugiés et demandeurs d'asile étaient enregistrés au centre humanitaire et dans les points de passage d'Agadez. De plus, la région frontalière d'Assamaka a accueilli environ 3 318 réfugiés maliens entre juin 2023 et juin 2024, tandis que des convois officiels et non officiels de personnes expulsées d'Algérie ou arrivant spontanément ont amené plus de 43 362 individus entre janvier 2023 et mars 2024.

**L'abrogation de la loi de 2015 contre le trafic de migrants par le gouvernement du Niger en novembre 2023**, a soulevé des inquiétudes quant à l'augmentation des mouvements de population vers Agadez en direction de l'Afrique du Nord et de l'Europe via la route de la Méditerranée centrale. L'objectif du HCR est de veiller à ce dont les personnes ayant besoin d'une protection internationale, impliquées dans ces mouvements mixtes, aient accès à la protection, à l'asile et à l'aide humanitaire.

- **Le HCR a distribué 1 099 extraits d'actes de naissance** aux élèves de l'école primaire et à la communauté hôte. Ces documents ont été délivrés lors des audiences foraines organisées par les autorités d'Agadez du 2 au 11 mai, avec le soutien du HCR, dans le cadre des efforts de prévention de l'apatridie.
- La construction de 57 abris au centre humanitaire d'Agadez se poursuit afin de fournir des logements sécurisés aux réfugiés. Parallèlement, un groupe de travail du gouvernement nigérien a visité Hamdallaye pour inspecter le site de six nouveaux bâtiments que le HCR doit construire.
- Au cours de la dernière semaine de juin, le monitoring de protection du HCR a signalé de nouveaux convois d'expulsions de personnes depuis l'Algérie. Celles-ci ont été enregistrées au poste de police des frontières d'Assamaka. Les expulsions ont affecté des ressortissants de divers pays, y compris le Tchad et le Soudan. Plusieurs personnes ayant besoin d'une protection internationale ont été identifiées et orientées vers les autorités nationales compétentes.

## Niamey

**Contexte** : au 30 juin 2024, Niamey abrite environ 4 750 réfugiés et 538 demandeurs d'asile. La majorité, soit 88 % (4 448 personnes), provient du Mali. Conformément à la législation nigérienne, les victimes maliennes du conflit dans le nord du Mali bénéficient d'une reconnaissance prima facie, tandis que les personnes d'autres nationalités suivent la procédure régulière de détermination du statut de réfugié du gouvernement.

Le contexte urbain de Niamey a incité le HCR à regrouper les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des interventions visant la protection et l'assistance des réfugiés et demandeurs d'asile urbains au sein d'une structure physique, appelée Guichet unique. Ce dernier a l'avantage de réduire les coûts et permet une approche intégrée, ainsi qu'une meilleure coordination des services fournis par les différents partenaires. Les réfugiés et les demandeurs d'asile reçoivent une assistance et des conseils en matière de documentation, ainsi que des informations sur les différentes formes d'assistance, telles que l'assistance médicale, le soutien psychologique et l'éducation. **Le centre gère également une ligne verte que les réfugiés peuvent appeler gratuitement pour poser des questions, demander des conseils sur l'assistance ou déposer une plainte.**



Parallèlement, le HCR et ses partenaires effectuent régulièrement des visites à domicile et surveillent le bien-être des bénéficiaires à Niamey. Le HCR gère plusieurs **maisons d'accueil temporaires** (dites « cases de passage ») en coopération avec ses partenaires afin d'assurer une protection adéquate aux personnes présentant des vulnérabilités spécifiques. **Afin de renforcer les structures communautaires, le HCR et le gouvernement du Niger soutiennent et coopèrent régulièrement avec le Comité central des réfugiés de Niamey**, composé de représentants issus des différentes communautés réfugiés résident à Niamey.

- En préparation à cet exercice de vérification physique, le HCR a soutenu l'organisation d'une session de formation pour 30 prestataires de services de la Commission nationale d'éligibilité et de certains partenaires de mise en œuvre. Les sessions se sont concentrées sur la familiarisation avec les outils d'enregistrement du HCR, notamment l'application d'enregistrement et le système de gestion de l'identité biométrique (BIMS), avec des simulations pratiques pour renforcer la compréhension et l'efficacité opérationnelle des participants.
- Les 10 et 11 juin 2024, le HCR a organisé deux sessions de formation sur la **prévention contre l'exploitation et l'abus sexuels** en milieu scolaire à l'attention des enseignants, des parents d'élèves et des élèves des cinq arrondissements communaux de Niamey.

- Le 21 mai, le HCR, en partenariat avec le Gouvernement du Niger, a lancé la vérification physique des réfugiés urbains dans la capitale du Niger, Niamey, ciblant environ 6 000 personnes (1 500 ménages). Au 30 juin, 3 607 réfugiés (1 167 ménages) avaient été vérifiés, représentant 60,12 % de la population cible. La majorité de ces réfugiés et demandeurs d'asile sont originaires du Mali et du Burkina Faso.



Le 21 mai 2024, le général de brigade Abdou Assoumane Harouna, gouverneur de la région de Niamey, a officiellement lancé la vérification physique des réfugiés et des demandeurs d'asile à Niamey. © UNHCR

- En début mai, un programme de travail contre rémunération ciblant 105 personnes a été lancé à Hamdallaye et dans le village d'accueil de Ko Guiri Bani Koira, dans le but de récupérer 65 hectares de terres pour l'agriculture.

## Réinstallation

Depuis leurs créations, **les Mécanismes de Transit d'Urgence (ETM) du Niger et du Rwanda** ont permis d'assurer un transit sécurisé pour près de 6 500 personnes vulnérables enregistrées par le HCR en Libye. Ces ETM visent à identifier des solutions durables telles que la réinstallation et d'autres voies légales complémentaires, grâce au soutien financier de l'UE et aux engagements de réinstallation des États membres de l'UE et d'autres donateurs.

- **Durant le premier semestre de 2024, 594 personnes (351 réfugiés enregistrés au Niger et 243 évacués des ETM) ont été réinstallées depuis le Niger.**
- Au 30 juin, **303 évacués des ETM demeurent au Niger**, dont 91 attendent des entretiens ou des décisions de pays de réinstallation. Parmi eux, 57 attendent leur départ pour le Canada et un pour la France. Les 154 autres sont en attente de traitement par les unités de réinstallation et de détermination du statut de réfugié.
- Le HCR et ses partenaires continuent de fournir des services essentiels aux 303 évacués restants au centre ETM de Hamdallaye ainsi qu'aux membres de la communauté hôte, notamment en matière de soins de santé, d'eau et d'assainissement.

## Partenariat

**Le HCR joue un rôle de leadership du Cluster Protection** au Niger, où il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la protection. Cette plateforme de partenariat assure une coordination efficace des efforts déployés en faveur des personnes déplacées internes, et permet une harmonisation et une synergie plus grande des efforts des acteurs de protection au Niger. Le Cluster Protection génère de précieuses informations qu'il partage avec l'ensemble des partenaires, comble les éventuelles lacunes identifiées et oriente la direction stratégique du Plan de réponse humanitaire (HRP).

Les initiatives du HCR ont pour but de favoriser l'intégration économique et l'inclusion sociale des communautés déplacées. Cette approche est étroitement alignée sur les priorités du gouvernement du Niger, s'inscrivant dans le cadre du **Pacte mondial pour les réfugiés, du Nexus Humanitaire – Développement** et de la politique hors camp du gouvernement. Le HCR s'efforce également de développer son partenariat avec une variété d'acteurs, dont les instances étatiques pertinentes, les ONG nationales et internationales, le secteur privé, les établissements d'enseignement supérieur ou encore les médias. Une collaboration étroite avec la Direction générale de l'état civil et des réfugiés (DGEC-R), et le ministère de l'Action humanitaire, les deux principaux partenaires du HCR, assure une protection adéquate à l'ensemble des réfugiés et demandeurs d'asile et déplacés internes présents sur le territoire nigérien.

### **Remerciements spéciaux aux donateurs qui ont contribué à l'opération du HCR au Niger en 2024**

États-Unis d'Amérique | Union européenne | Italie | République de Corée | Allemagne | Belgique | France | Luxembourg | Canada | Danemark | Suisse | Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires | Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix | Royaume-Uni | Monaco | Programme des Nations unies pour le VIH/sida | OMS | Donateurs privés.

### **Notre appréciation toute spéciale va également aux donateurs qui ont accordé un financement flexible au HCR dans le monde en 2024**

Algérie | Angola | Arabie Saoudite | Arménie | Australie | Belgique | Costa Rica | Danemark | Estonie | Finlande | Irlande | Luxembourg | Malte | Mexique | Monaco | Monténégro | Norvège | Nouvelle-Zélande | Pays-Bas | Philippines | République de Corée | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Serbie | Singapour | Suède | Suisse | Thaïlande | Türkiye | Donateurs privés

## CONTACT

### **Bettina Schulte**

Chargée des Relations extérieures

[schulte@unhcr.org](mailto:schulte@unhcr.org)

### **Helen Ngoh Ada**

Chargée de la Communication

[ada@unhcr.org](mailto:ada@unhcr.org)

## POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites web [Niger Global Focus](#) et [Niger Operational Portal](#). Restez informé par le biais de nos pages [@UNHCRNiger](#) sur X (précédemment Twitter) et [UNHCR Niger](#) sur Facebook.